



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION



44^e LÉGISLATURE



VOLUME 153



NUMÉRO 16

LE DÉCÈS DE SUSAN JANE SCOTT

Déclaration de
l'honorable Patricia Bovey

Le mercredi 9 février 2022

LE SÉNAT

Le mercredi 9 février 2022

[Traduction]

LE DÉCÈS DE SUSAN JANE SCOTT

L'honorable Patricia Bovey : Honorables sénateurs, partout au pays, les organismes sans but lucratif, les organisations artistiques et les artistes bénéficient énormément du soutien de certaines personnes qui font généreusement don de leur temps, de leurs conseils et de leur argent, et je les en remercie.

Récemment, le 14 janvier, Winnipeg a malheureusement perdu une formidable mécène engagée, généreuse et discrète qui offrait son soutien de façon anonyme : Susan Scott. Les mots me manquent pour exprimer à quel point je suis reconnaissante de ses nombreuses contributions qui, dans bien des cas, sont passées inaperçues. Après une carrière fructueuse dans le monde des affaires, elle a été un ange gardien pour de nombreux groupes de la société, notamment en s'efforçant d'accroître les possibilités qui s'offrent aux jeunes et aux artistes des Premières Nations.

J'ai rencontré nombre d'artistes qu'elle a aidés, et je peux vous assurer qu'ils étaient fort reconnaissants de son soutien moral et financier et de son intérêt sincère pour leur travail. Elle a assisté à bon nombre de cours sur l'art de l'Ouest canadien que j'ai donnés au fil des années, et elle manifestait toujours un vif intérêt pour les images, les thèmes et le contenu des œuvres que je montrais, surtout quand il s'agissait d'œuvres d'artistes autochtones.

Elle a financé des refuges pour femmes, elle a soutenu des entreprises autochtones en démarrage, elle a donné de l'argent à des familles démunies pour qu'elles puissent profiter des journées familiales au Musée des beaux-arts de Winnipeg, elle a parrainé des programmes de création communautaires intergénérationnels, elle

m'a aidée à faire ce qu'il faut pour qu'il y ait des œuvres d'art et des livres pour enfants de créateurs autochtones dans la salle familiale de l'Hôpital Saint-Boniface, et bien plus encore.

Chers collègues, le temps me permet de mentionner seulement quelques-unes des organisations qu'elle soutenait, qui visent notamment à établir des bourses universitaires destinées aux étudiants autochtones des deux grandes universités de Winnipeg, à financer des camps d'été pour des enfants immigrants, et à offrir du mentorat aux femmes et dans le domaine des arts, sans oublier le Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes, la musique, les galeries d'art et les musées. Je peux affirmer en toute sincérité que son dévouement tranquille a grandement enrichi de multiples facettes de sa ville.

La décision de lui remettre la médaille du 150^e anniversaire du Sénat est l'une des plus faciles que j'aie prises de toute ma vie. Susan était aussi membre du club Rotary de Winnipeg, qui lui a décerné le titre de compagnon de Paul Harris.

Susan est devenue une amie très chère. C'était toujours une joie de parler avec elle d'art, de communauté, de besoins, de visions et de beaucoup d'autres choses. J'adorais la croiser par hasard pendant mes promenades du soir et voir ses yeux briller quand elle accomplissait quelque chose, qu'un projet auquel elle tenait se concrétisait, ou qu'elle voyait le public réagir à ces réalisations. Personne ne savait qu'il s'agissait de ses propres projets ou d'artistes qui gravitaient autour d'elle. Les cercles entourant Susan s'agrandissaient constamment, et nous savons que son désir de donner aux autres et de les encourager a inspiré d'autres personnes à en faire autant.

Merci, Susan. Je transmets mes condoléances à ta famille et à tes nombreux amis.